

COMPTE RENDU LIVING LAB BOIS DES SOURCES DU PEUGUE ET BOIS DE LA PRINCESSE (PESSAC)



Atelier de concertation n°2 6 décembre 2024



Compte rendu atelier n° 2 – Bois des sources du Peugue et Bois de la princesse



Photo prise lors de l'atelier (Delphine Wittebroot © CNPF, Melinea)

1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s'est déroulé le vendredi 6 décembre 2024 dans une salle citoyenne de Pessac. Il fait suite au premier atelier de cette démarche de concertation qui s'est déroulé le 30 octobre 2024. Il s'agit d'une démarche de concertation (méthodologie « living lab ») concernant la forêt communale du Bois des sources du Peugue ainsi que la parcelle privée du Bois de la princesse.

Cet atelier a permis de réunir 16 personnes dont 13 participants représentant une large palette d'acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers).

Pour rappel, les 6 services retenus comme prioritaires à la fin du premier atelier étaient, dans l'ordre, biodiversité, éducation / sensibilisation, température et microclimat, qualité et disponibilité en eau, protection aléas naturels, et le bien-être.

Les objectifs de ce groupe de travail sont dans un premier temps, de spatialiser sur une carte du territoire les différents services et usages retenus au premier atelier, puis de recueillir les potentiels changements et évolutions imaginés par les participants.

Les objectifs de cette démarche sont de visualiser et comprendre les différents services et usages du territoire, et donc ses enjeux. Ce travail permettra au territoire de bénéficier d'une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante. Attention, il ne s'agit pas de remettre en question les différents documents de gestion actuellement en application.

Nous remercions la commune de Pessac, Bordeaux Métropole et Alliance Forêts Bois pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

Rappel du contexte du Bois des sources du Peugue et du Bois de la Princesse :

Le **Bois des Sources du Peugue** est un Espace Naturel Sensible (ENS), public, appartenant à la commune de Pessac.

Un plan de gestion est rédigé et appliqué par l'Office National des Forêts (ONF) pour la commune de Pessac. Ce dernier est en application depuis 2019 et sera révisé en 2033. Les principales directives qui y sont inscrites sont :

- La préservation et l'amélioration des qualités environnementales du site
- Conforter la naturalité des peuplements et les mélanges d'essences
- Améliorer la qualité environnementale des milieux non boisés (mares et landes ouvertes)
- Lutter contre les espèces invasives (Datura, Prunus serotina)
- Permettre un accueil du public compatible avec la préservation de ces milieux et dans des bonnes conditions de sécurité

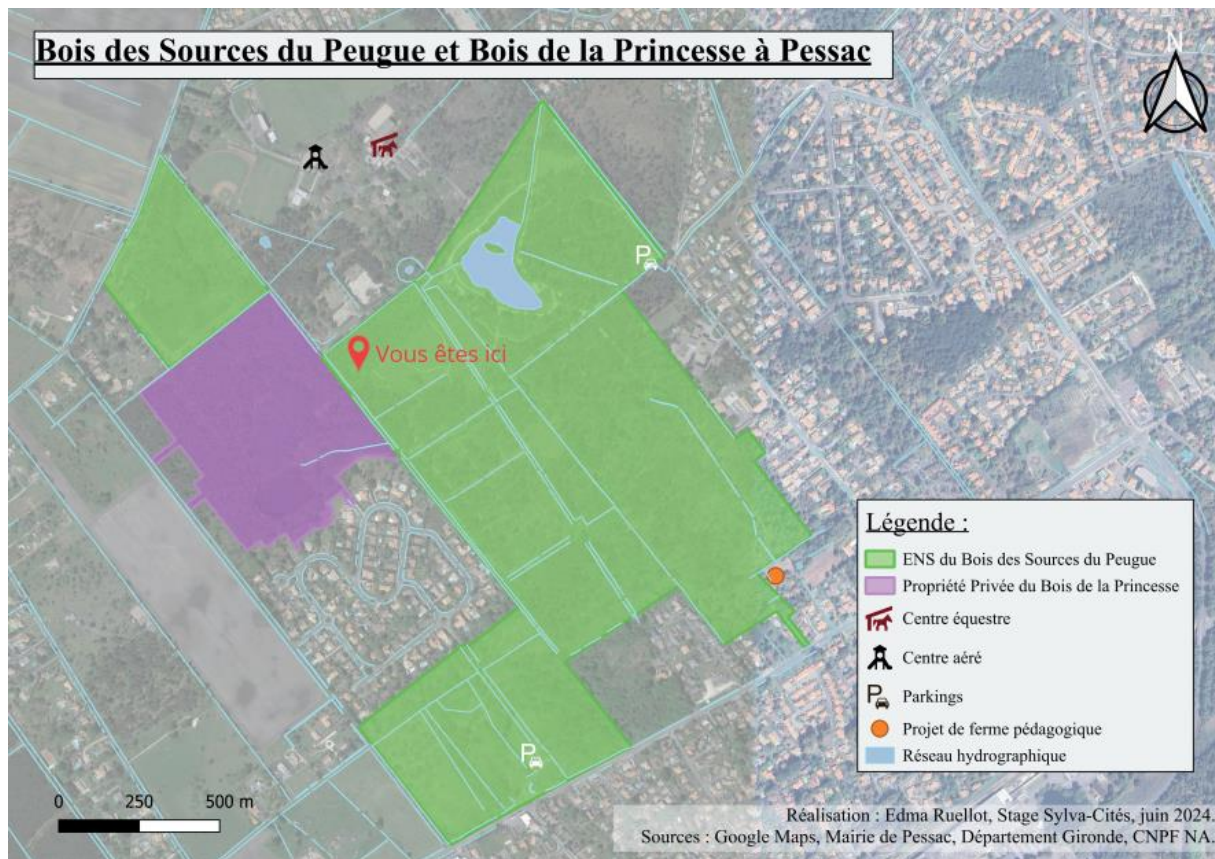
Des inventaires faunistiques et floristiques sont également en cours pour la préservation des Sources du Peugue.

Le **Bois de la Princesse** est une propriété privée, disposant d'un plan simple de gestion rédigé par la coopérative forestière Alliance Forêts Bois.

L'objectif principal de cette forêt est la production de bois.

Une coupe anticipée a été réalisée en raison de nombreuses revendications de riverains. Le reboisement de la parcelle a été effectué fin 2023.

Ces deux espaces sont soumis à une très forte fréquentation qui peut avoir des impacts importants sur le maintien de la forêt et de la biodiversité.



Carte schématique du Bois des sources du Peugue et du Bois de la Princesse à Pessac

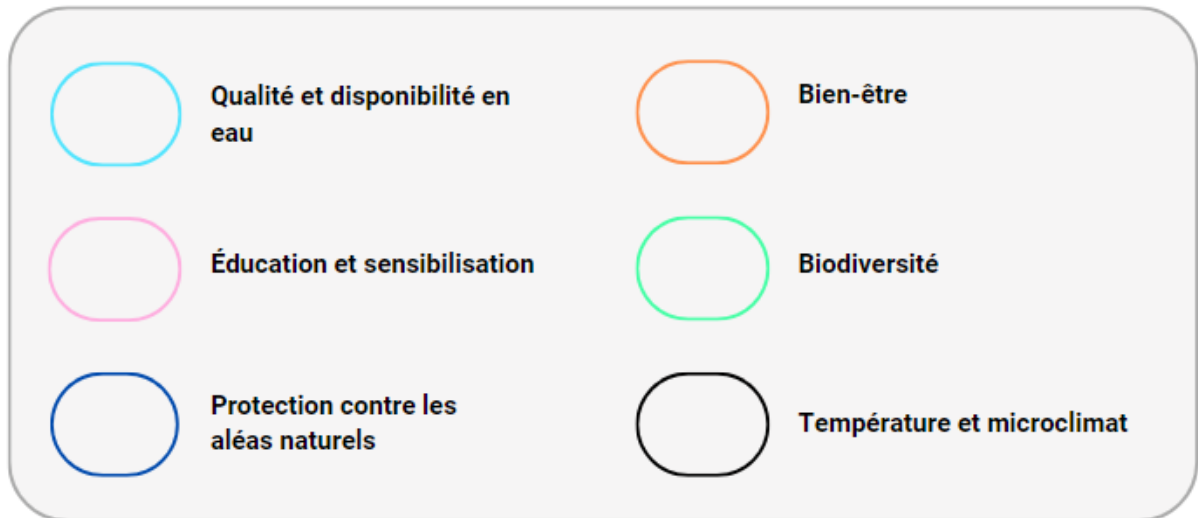
2. Déroulé synthétique de l'atelier

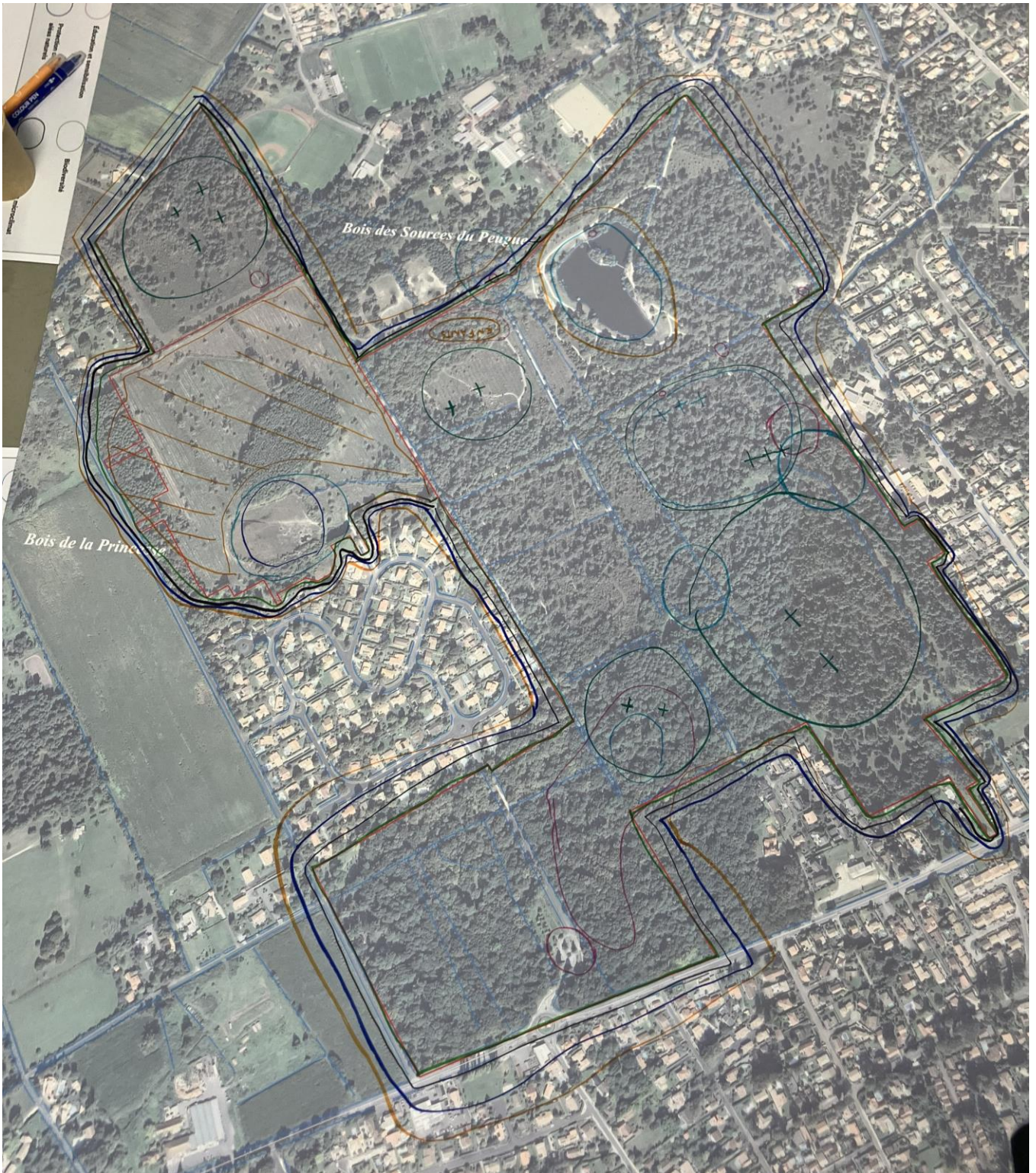
Objectif	Durée	Commentaires
Accueil	15 min	Accueil des participants (thé et café).
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Rappel des résultats du premier atelier. Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par les animatrices (Amélie Demanet et Delphine Wittebroot).
Tour de table	10 min	Tour d'assemblée de présentation des participants puis installation autour d'une grande table.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (état des lieux)	20 min	Avec l'aide de l'animateur, pour chacun des services écosystémiques retenus au 1er atelier, les situer sur la carte d'après la connaissance du territoire des personnes présentes.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (évolutions)	10 min	Travail individuel (chacun sur sa feuille) : Selon vos aspirations, qu'est-ce que vous changeriez dans la répartition des services et usages sur territoire ?
Notation des évolutions proposées	90 min	Mise en commun (au sein de la chaque table) des propositions d'évolutions faites par chaque participant, service par service. Report sur la carte du territoire, discussions et avis sur les propositions.
Conclusion de l'atelier	5 min	Remerciements, ouverture sur les potentielles suites de la démarche.

3. Première étape : Dresser un état des lieux partagé

Lors de cette première partie d'atelier, les participants devaient faire appel à leurs connaissances du territoire afin de spatialiser sur une grande carte de ces deux forêts les 6 services écosystémiques retenus au premier atelier. Ceci afin d'arriver à un état des lieux partagé et d'obtenir une carte du territoire où ils sont représentés.

Légende utilisée :





Carte de la table après la première étape de spatialisation des services

Service : Biodiversité

Ce service est spatialisé partout sur l'ensemble du territoire. Toutefois les participants indiquent également sur la carte des zones particulières où celle-ci est plus importante (indiquées avec des + sur la carte), comme tout le long du réseau hydrographique des sources du Peugue, au niveau des lagunes, zones humides, zones ouvertes, etc.

Les participants mentionnent certaines espèces protégées comme les bruyères et les papillons dans les zones ouvertes, ou encore les crapauds calamite proches de la mare au diable.

Il y a un enjeu fort de perturbation de cette biodiversité lié à la fréquentation, ainsi les zones avec le moins de circulation vont être des zones importantes pour la biodiversité.

Service : Qualité et disponibilité en eau

Encore une fois, l'ensemble du territoire est concerné comme il s'agit d'un plateau humide, avec des zones plus importantes (indiquées avec des + sur la carte) comme la source du Peugue, la mare au diable, les lagunes...

Les participants s'appuient sur le réseau hydrographique visible sur la carte, qui permet de connecter et amener l'eau dans ces différentes zones.

Les zones ouvertes sont également mentionnées comme importantes pour le sol et l'absorption de l'eau.

Service : Température et microclimat

Ce service est également rendu par l'ensemble du territoire, en excluant certaines zones un peu plus chaudes comme les zones ouvertes et le bois de la princesse reboisé récemment.

Service : Éducation / Sensibilisation

Les participants mentionnent pour ce service les différents panneaux présents aux entrées et à l'intérieur du bois des sources du Peugue. L'Ecosite du Bourgailh organise des sorties un peu partout dans ce bois et le centre de loisirs plutôt au Nord en venant de Romainville.

Les différentes zones privilégiées pour l'éducation et la sensibilisation sont entourées sur la carte.

Service : Protection contre les aléas naturels

Une fois de plus, l'ensemble du périmètre est retenu pour ce service. Toutes les zones d'engorgement en eau de cet espace permettent de protéger les habitations alentours des inondations.

Le risque incendie est également mentionné.

Service : Bien-être

Enfin, le bien-être est également un service rendu par l'ensemble du territoire, à l'exception du bois de la princesse étant une propriété privée, de plus reboisée récemment.

Le lac, ainsi qu'un espace au Nord du bois ou les enfants sont amenés régulièrement sont mentionnés et indiqués sur la carte.

4. Deuxième étape : Recueillir les propositions d'évolution de chacun

La seconde partie de l'atelier consiste à recueillir les perspectives d'évolution de cet état des lieux, de tous les participants, et d'identifier les zones à enjeux majeurs. Pour ce faire, il a été demandé à chacun de travailler individuellement sur une petite carte du territoire personnelle afin de revoir les spatialisations des différents services.

Les animatrices reprenaient ensuite les services écosystémiques les uns après les autres en demandant aux participants quelles étaient les évolutions imaginées, proposées. Chaque proposition et chaque élément évoqué était alors discuté avec la tablée et les animatrices évaluaient si cela faisait plutôt consensus (gommette verte) auprès du groupe de travail ou non (gommette jaune).

Les résultats bruts de la tablée sont présentés ci-dessous via leur carte de travail.



Service : Biodiversité

Les participants sont plutôt d'accord avec le fait que les zones de biodiversités les plus importantes au sein de ces bois (indiquées avec des + sur la carte) sont essentielles à préserver en priorité en essayant de maîtriser leur fréquentation. La maîtrise de l'humain est importante pour cela en essayant de limiter les possibilités de dispersion : fermer les chemins qui se sont ouverts naturellement (de manière naturelle avec des souches par exemple) afin de recentrer la fréquentation sur les chemins balisés. Cela rejoint également les objectifs de sensibilisation.

Un recensement de la biodiversité par un bureau d'étude permettrait de déterminer clairement les enjeux, les espèces et les zones prioritaires à protéger et préserver.

Certaines zones ou actions plus spécifiques sont mentionnées :

- Le cheminement le long du ruisseau du Peugue de la source à l'entrée du bois pourrait voir ses berges nettoyées et réaménagées avec un chemin pour le public et l'autre réservé à la biodiversité et l'éducation.
- Vigilance particulière à avoir sur la zone des viviers en raison de son importance pour la biodiversité, l'eau et son historique.
- La zone ouverte à cause d'un ancien incendie au nord du bois pourrait être laissée ouverte car il s'agit de la seule lande du territoire.
- Baliser une zone de quiétude en interdisant le passage dans la partie du bois des sources du Peugue au nord du bois de la princesse car très importante pour la biodiversité.
- Protéger les berges du lac.
- Préserver les crapauds calamite.
- Désenrillagement et ramassages de déchets.
- Apporter de nouvelles espèces ? Attention c'est à accompagner.

Service : Qualité et disponibilité en eau

Etant donné que les zones mentionnées plus tôt pour la biodiversité sont généralement des zones très importantes pour la disponibilité et la qualité de l'eau, ce qui a été dit pour la biodiversité est aussi valable pour ce service.

Il est essentiel de protéger les sources du Peugue et d'expliquer pourquoi.

Il faudrait vérifier la régulation des fossés et trouver un équilibre dans leur gestion.

Service : Température et microclimat

Les participants reconnaissent le rôle de ces bois dans la régulation de la température et n'ont rien de particulier à ajouter ou proposer concernant ce service.

Service : Éducation / Sensibilisation

Les participants souhaiteraient fortement renforcer ce service au sein du territoire :

- Il manque des grands panneaux pédagogiques aux différentes entrées et autour du lac (qui pourraient reprendre des éléments de la charte des Espaces Naturels et Sensibles ?).
- Panneau « ne pas donner de pain aux canards » au lac.
- Mettre en avant les espèces rares présentes sur le site.
- Définir un espace de sensibilisation dans la zone ouverte pour ne pas aller partout.
- Mieux indiquer et expliquer pourquoi les chiens doivent être tenus en laisse.
- Sensibiliser les publics au-delà des scolaires, enfants et encadrants.

Concernant le bois de la princesse, la proximité de cette forêt privée pourrait servir pour expliquer les différences entre forêt publique et forêt privée, par des panneaux à l'observatoire par exemple. Ajouter de l'information allant de la forêt publique vers la forêt privée.

Service : Protection contre les aléas naturels

Concernant ce service, les discussions sont restées concentrées sur l'explication de l'importance des obligations légales de débroussaillage (OLD) et de leur méconnaissance par les riverains.

Service : Bien-être

Enfin pour le bien-être, les participants souhaiteraient l'accroître en respectant tout ce qui a déjà été mentionné au cours de l'atelier.

L'exemple est donné de l'organisation d'une course d'orientation sectorisée et balisée pour respecter les lieux.

5. Conclusion de l'atelier

Les participants ont plutôt apprécié l'exercice et ont été force de propositions et d'échanges sur l'ensemble des thématiques évoquées qui peuvent être très larges mais se recoupent sur plusieurs points.

Les thématiques qui sont le plus souvent ressorties dans les discussions sont l'importance de ces bois pour leur biodiversité et leur rôle dans la qualité et la disponibilité en eau, ainsi que les questions d'éducation et de sensibilisation des populations du territoire à tous ces enjeux entre autres.

La démarche Sylva-Cités peut prévoir un troisième atelier afin d'approfondir certaines idées, mais la deadline du projet ne nous permettra pas de le réaliser pour ce territoire. Ce deuxième atelier vient donc clôturer la démarche. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces ateliers.

Nous espérons que cette démarche aura permis de créer du dialogue entre les différents acteurs et gestionnaires du territoire, et donné des pistes de réflexion à chacun des participants.